

PRIX DE LA JOURNÉE DE L'EUROPE 2022

Règlement

Pour cette première édition, le concours de la Journée de l'Europe organisé par la Ville du Havre vise à :

- stimuler la réflexion des étudiants sur l'Europe ;
- récompenser un travail collectif ;
- mettre en valeur des propositions innovantes.

Le thème retenu pour le concours 2022 est le suivant : les frontières de l'Europe. Les frontières sont définies dans un sens large. Elles peuvent être aussi bien géographiques que juridiques, ou encore culturelles, philosophiques, politiques, sociologiques, économiques. Toutes les disciplines qui peuvent enrichir la réflexion et donner lieu à des propositions d'actions innovantes au niveau de la ville du Havre sont bienvenues.

Pour participer, il suffit de :

- être étudiant au Havre (carte d'étudiant en cours de validité) ;
- constituer un groupe de travail entre 2 et 5 étudiants (les groupes peuvent être composés d'étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur différents) ;
- produire un texte collectif comprenant 2 500 à 3 000 mots ;
- des annexes telles qu'une bibliographie ou des illustrations graphiques peuvent être ajoutées au texte ;
- le français, l'anglais et l'allemand sont acceptés.

Les candidats devront remettre leur travail avant le 3 mai 2022, 12 heures à l'adresse concours-europe@lehavre.fr en précisant, pour chaque participant :

- Nom, prénom, établissement, nationalité, messagerie électronique, numéro de téléphone.

Les productions seront étudiées par le jury composé des membres suivants :

- Président du jury, Pedro LAGES DOS SANTOS, Président CHEERS/ULHN
- Pierre MENGUY, Président de la Maison de l'Europe
- Isabelle LETÉLIÉ, auteur, journaliste et enseignante à l'ENSM et Sciences-Po
- Arnaud SERRY, Géographe (Université)
- Elisabeth ROBERT BARZMAN, Historienne (Université)
- Philippe CORRUBLE, Professeur en droit européen des activités maritimes et portuaires (EM Normandie)
- Tugdual LELAY, enseigne un séminaire «Institutional and Political Challenges to Citizenship Empowerment in the EU (Sciences Po)
- Armelle RENAUT-COUTEAU, Docteur en droit. - Maîtresse de conférences en droit public à l'Université du Havre (en 2012)
- Caroline LECLERCQ, avocate, adjointe au maire chargée des relations internationales

PRIX DE LA JOURNÉE DE L'EUROPE 2022

Les travaux seront sélectionnés selon les critères suivants :

- qualité de la réflexion sur le sujet proposé ;
- caractère innovant des propositions ;
- lien avec la ville du Havre ;
- lien avec l'actualité ;
- qualité et rigueur dans la rédaction.

Trois prix seront attribués :

- Prix n°1 Ville du Havre : voyage en Allemagne
- Prix n°2 Campus : visite d'une institution européenne
- Prix n°3 Maison de l'Europe : 300 € bons d'achats La Galerne

Les modalités du concours :

- Le concours de la Journée de l'Europe est gratuit
- Acceptation du règlement : la participation à ce jeu concours vaut acceptation par les candidats de toutes les clauses du présent règlement. Toute difficulté quant à l'application du règlement fera l'objet d'une appréciation souveraine de l'organisateur (la ville du Havre). Les contestations ne seront recevables que dans un délai d'un mois après la publication de la liste des lauréats sur le site internet de la ville du Havre, soit (date) » (ou autres modalités de votre choix).
- La Ville du Havre se réserve le droit de modifier ou d'annuler le présent concours s'il estime que les circonstances l'exigent.
- Promotion : du fait de l'acceptation de leur prix, les participants autorisent l'organisateur à utiliser leur nom, prénom, nationalité, sans restriction ni réserve, sur tous supports de communication et sans que cela leur confère une rémunération, un droit ou avantage quelconque, pour une durée d'une année, dans le cadre de la promotion de l'évènement
- Les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition les concernant conformément aux dispositions de la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 auprès de l'organisateur.